

Les délégations du CSV et LSAP ont finalisé ce week-end le programme du nouveau gouvernement

Un accord à sceller

La signature de l'accord de coalition en vue de la formation d'un nouveau gouvernement était attendu dimanche soir, mais ce n'est que ce matin que les délégations du CSV et du LSAP y procéderont. Puis, sans plus tarder, les instances dirigeantes de deux partis se prononceront ce soir sur le contenu du programme gouvernemental.

■ La majeure partie de l'accord de coalition était déjà sur la table jeudi dernier. Un peu plus d'un mois après le début des négociations, les délégations du CSV et du LSAP avaient réussi à accorder leurs violons autour d'un programme gouvernemental commun.

Il ne restait plus qu'à peaufiner certains thèmes de société, alors que les vues des chrétiens-sociaux et socialistes en la matière ne sont pas toujours sur une même longueur d'onde.

Mais, à présent, les derniers détails devraient être clarifiés puisque le service Information et Presse du gouvernement annonçait samedi après-midi que l'accord sera signé ce matin au ministère du Travail (là où tant de sueur a coulé ces six dernières semaines lors des séances plénières entre les délégations).

La durée des négociations, pour faire émerger la feuille de route de cette législature, sera finalement similaire à celle des pourparlers de 2004.

À l'époque, le CSV et le LSAP avaient mis un certain temps pour harmoniser leurs programmes électoraux et idées alors que les socialistes avaient passé la période 1999-2004 sur les bancs de l'opposition. Pour les négociations actuelles, les défis étaient



Après six semaines de négociations, le formateur, Jean-Claude Juncker, et les présidents de délégation du CSV et LSAP, François Biltgen et Jean Asselborn, se réunissent ce matin pour signer l'accord de coalition (Photo: Guy Jallay)

en revanche tout autres. La crise économique et financière, et surtout son impact sur les recettes budgétaires de l'Etat, ont nécessité de longues discussions pour dégager une politique future prudente et pragmatique.

Le formateur, Jean-Claude Juncker, entouré des délégations, a ainsi souligné jeudi que tout projet sera soumis à la condition de disposer des moyens financiers nécessaires. L'heure n'est pas à la politique d'austérité. Mais de nombreuses précautions seront prises, histoire d'adapter toute décision politique au contexte financier existant.

Face à un avenir aux contours troubles, la répartition des ressorts sur une quinzaine de ministères joue un rôle décisif. La très attendue structure du nouveau gouvernement devrait d'ailleurs être révélée aujourd'hui.

L'encre de la signature des délégations aura à peine le temps de sécher que le document sera décortiqué ce soir au sein des instances dirigeantes du CSV et du LSAP. Là encore, rien n'est joué d'avance. Il y a cinq ans le congrès du parti socialiste avait été chahuté par de nombreuses contestations sur le contenu de l'accord. La

répartition des fonctions ministérielles pourrait aussi faire grincer certaines dents dans le camp socialiste. Tous les prétendants à un poste de ministre ne sauraient voir leur vœu exaucé.

En tout cas, le feu vert des deux partis sera nécessaire avant de pouvoir passer à la prochaine étape: l'assermentation des membres du gouvernement. En fonction de la composition de l'exécutif, viendra ensuite l'assermentation de quinze députés et certains suppléants des partis de la majorité pourraient également rejoindre les bancs de la Chambre. Le suspens reste entier.

■ Bérengère Beffort

Le Chiffre du jour

21

Il y a quelques jours, l'Institut de formation sectoriel du bâtiment (IFSB) remettait 222 diplômes aux participants de ses cours qui ont souhaité développer leur compétences et se spécialiser dans les métiers du secteur de la construction. Parmi ces diplômés, 21 personnes ont pris part à une toute nouvelle formation de «conseiller en construction durable». Ce cursus permet de répondre à un besoin émergeant des entreprises qui misent sur une utilisation accrue de technologies et matériaux plus respectueux envers l'environnement, et permettant des gains d'énergie. Le conseiller en construction durable a ainsi pour mission de coordonner les exigences en matière de développement durable sur un chantier et proposer diverses solutions techniques. La formation, d'une durée globale de 96 heures, est dispensée sous forme de modules axés par exemple sur le nouveau certificat de performance énergétique ou encore l'isolation des bâtiments.

En bref

Luxguard II: l'OGB-L voit rouge

L'OGB-L pousse un cri d'alerte. Dans les locaux de Luxguard II à Dudelange les conditions de travail des salariés seraient mises à mal. Charge de travail décuplée et manque de repos des salariés, pressions, absence de dialogue social constructif avec les représentants du personnel: l'OGB-L voit rouge. La santé des salariés et la sécurité au travail en pâtiraient sérieusement. Le syndicat souligne également le cas de trois licenciements de salariés administratifs en dépit du code du travail. Dès lors, l'OGB-L appelle la direction à «retrouver la raison», sous peine d'actions syndicales au cours des prochaines semaines.

La modification des exigences linguistiques dans l'enseignement secondaire fait débat: l'ASTI prend position

Mise à l'épreuve du trilinguisme

La coalition a jusqu'à présent peu communiqué sur les mesures concrètes de son programme de coalition. Mais parmi les rares décisions expliquées, il y en a une qui suscite bien des réactions: la modulation des exigences linguistiques dans l'enseignement secondaire. Après la FEDUSE (sous la bannière de la CGFP), et de l'Association des professeurs de français (APFL), c'est au tour de l'ASTI de donner son point de vue.

■ Le trilinguisme des élèves du système éducatif luxembourgeois est un sujet controversé. Certains y voient un véritable atout permettant aux jeunes gens s'imposer sur le marché du travail. D'autres au contraire froncent le nez car les exigences linguistiques couperaient l'herbe sous les pieds



Les avis sont partagés sur le trilinguisme, perçu tour à tour comme un atout ou une exigence qui risque de freiner un élève dans son cursus scolaire. (Photo: Marc Wilwert)

d'élèves doués mais qui se voient limités dans leur cursus scolaire faute de bien maîtriser l'allemand ou le français. La coalition a ainsi pensé mettre un terme à certaines injustices, en instaurant un nou-

veau système qui permettrait à un élève de miser sur une langue plutôt qu'une autre, selon ses aspirations professionnelles.

C'était sans compter sur de vives réactions de la FEDUSE,

l'organisation syndicale des professeurs membres de la CGFP, qui redoute que les exigences linguistiques soient diluées.

Le son de cloche est analogue du côté de l'Association des professeurs de français. Elle s'oppose à un abandon du trilinguisme car les élèves risquent d'être limités dans leurs choix lorsqu'ils seront amenés à faire leurs études à l'étranger.

L'ASTI (l'Association de soutien aux travailleurs immigrés), en revanche, voit cette annonce du gouvernement sous un tout autre œil. Une modulation des exigences ne serait pas d'office négative. L'ensemble des connaissances transmises pourrait rester inchangé. Seules les attentes et pondérations varieraient.

«Ne nous leurrions pas: une partie grandissante de la population n'est pas trilingue, voire quadrilingue, mais bien qualifiée pour autant», note l'ASTI, pour

recenter le débat dans un contexte réel. Et d'ajouter: «Il faut espérer que ce débat sur le multilinguisme se fera à large échelle et ne sera pas boycotté par ceux qui finalement ne veulent rien changer, puisque eux-mêmes ont réussi dans le système qui perdure depuis un siècle...»

Question changement à opérer, l'association rappelle que l'échec scolaire des élèves se doit d'être analysé au-delà des considérations sur les exigences linguistiques. L'objectif serait alors de combattre tout frein au développement d'un élève: «Le multilinguisme luxembourgeois peut accentuer le problème (de l'échec scolaire), sans être à la base du problème. L'école doit agir contre les inégalités sociales dont souffrent les enfants socialement plus faibles, souvent issus de l'immigration. Il y va de la cohésion sociale.»

■ Bérengère Beffort